

Communiqué de presse

Vendredi, 27 janvier 2012

Journée de la Mémoire

La Vallée d'Aoste a elle aussi célébré la Journée de la mémoire. Dans la matinée du 27 janvier, à l'occasion de cet événement, le Président de la Région, Augusto Rollandin, en sa qualité de Préfet, a remis les médailles d'honneur aux citoyens italiens, militaires et civils, déportés et internés dans les camps nazis et destinés au travail forcé pour l'économie de guerre, ainsi qu'aux membres de la famille des personnes décédées.

Lors de la cérémonie, les décorations ont été remises à **Pietro Barbero, Erminio Bianchi, Remigio Meggiolaro** et à la mémoire de **Giuseppe Bionaz, Filippo Bonfant, Bruno Giacobbe, Antonio Plati** et **Giuseppino Sanna**. M. Carlo Guaramonti, président de la Fédération régionale de l'*Associazione nazionale ex Internati* a également pris part à la cérémonie.

Au cours de la cérémonie, le Président Rollandin a souligné: *«La mémoire de l'Holocauste doit être maintenue vivante, car l'histoire que l'on oublie se répète. C'est là le sens de la Journée de la mémoire : se souvenir des horreurs du passé afin que celles-ci ne puissent plus jamais se reproduire. La Shoah a marqué une coupure dans l'histoire, après laquelle le monde n'a plus jamais été comme avant. Le sens et l'ordre des choses, le rapport entre progrès et barbarie, la signification de ce qui est humain, tout cela a pris une nouvelle dimension après les fours crématoires. C'est pour cela que l'Administration a tenu à préparer un projet de loi, qui sera soumis d'ici peu au Conseil régional et qui réitère notre opposition à toute forme de totalitarisme et de violence, par la promotion de la conservation de la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés et ont œuvré contre toute tentative d'extermination, génocide ou crime contre l'humanité. Nous avons par ailleurs souhaité que cette loi contienne des dispositions spécifiques pour la conservation du patrimoine historique et culturel de la lutte antifasciste et de la résistance, mais aussi pour pérenniser le souvenir des événements qui ont marqué la collectivité italienne et valdôtaine ».*

Cette décoration est prévue par l'article 1^{er} de la loi n° 296 du 27 décembre 2006, qui stipule qu'une médaille d'honneur peut être décernée aux citoyens italiens, militaires et civils, ainsi qu'aux membres des familles des personnes décédées qui ont été déportés et internés dans les camps nazis et destinés au travail forcé pour l'économie de guerre du dernier conflit mondial. Pour identifier les ayants droit à cette attribution, un Comité ad hoc a été institué auprès de la Présidence du Conseil des ministres.

«Décerner aujourd'hui les Médailles d'honneur à ceux qui ont été déportés et internés dans les camps de concentration et d'extermination – a ajouté le président Rollandin – représente donc un signe de respect que nous devons à ces personnes, une façon d'être proche d'elles, ainsi qu'un rappel puissant de ces faits dramatiques qui ont ensanglanté l'histoire de l'humanité au siècle dernier».

Dans le cadre des initiatives organisées par la Région pour célébrer la Journée de la mémoire, rappelons également l'adhésion au Train de la mémoire, qui cette année a vu la participation de 39 élèves valdôtains.

A cet égard, l'Assesseur régional à l'éducation et à la culture, Laurent Viérin, a remarqué: *«La mission de transmettre la mémoire aux jeunes générations est aujourd'hui fondamentale dans le processus de construction de nouvelles valeurs dans notre communauté. L'Assessorat de l'éducation et de la culture s'est engagé à transmettre aux jeunes ce message « ne pas oublier», et ce, également grâce à des initiatives comme le Train de la mémoire qui restituent l'intensité et l'aspect tragique de l'expérience des camps et véhiculent un message éducatif fort pour les élèves. Les jeunes doivent en effet découvrir par eux-mêmes les lieux où ces crimes contre la dignité de l'homme et des violations des droits fondamentaux ont été perpétrés. C'est par leur intermédiaire – eux qui n'ont pas vécu cette époque – que passe la transmission de la mémoire et le message que la Vallée d'Aoste, médaille d'or à la valeur militaire pour la lutte de Libération, est encore en première ligne contre toute forme de totalitarisme. Et cela, afin que des événements tels que ceux qui ont abouti à la création de lieux comme Auschwitz et Birkenau – que des élèves des écoles valdôtaines ont visités ces jours-ci – ne se reproduisent plus jamais».*

0057
SB

Source: Présidence de la Région – Bureau de presse de la Région autonome de la Vallée d'Aoste